



PROCES VERBAL ASSEMBLÉE DÉLIBÉRANTE
06 DÉCEMBRE 2022 à 18h30
BOLOZON

Convocation du 29 novembre 2022

Présents : BARLET Christine, GIROD Etienne, PONTUS Franck, PUPUNAT Paul, RAY Agnès, MAROT Patrick

Excusés : GARBE Alain,

Secrétaire de séance : Franck PONTUS

Mr le Maire informe l'assemblée d'un nouveau point à rajouter à l'ordre du jour :
Avenant à la convention de répartition des frais d'entretien du véhicule entre les communes de Cize, Grand-Corent et Bolozon

Le conseil approuve l'inscription à l'ordre du jour des points ci-dessus exposés

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 - Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 27 septembre 2022
- 2 - Renouvellement location du droit de chasse par société « La St Hubert »
- 3 - Contrôle des comptes et de la gestion de Hba par la chambre régionale des comptes de la Région AURA
- 4 - Mise à jour du Régime indemnitaire RIFSEEP
- 5 - Tableau des emplois au 1^{er} Janvier 2023
- 6 - Avenant à la convention signée avec ABB Bar du Pichet
- 7 - Recensement population, agent recenseur et rémunération
- 8 - Avenant à la convention de répartition des frais d'entretien du véhicule entre les communes de Cize, Grand-Corent et Bolozon
- 9 - Informations et questions diverses.

1 - APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 SEPTEMBRE 2022 :

Mr le Maire propose d'approuver le procès-verbal de la dernière séance, qui s'est tenue le 27 septembre 2022. L'assemblée approuve à l'unanimité le procès-verbal du 27/09/2022.

2 – RENOUVELLEMENT DE LA LOCATION DU DROIT DE CHASSE SUR LES TERRAINS COMMUNAUX PAR LA SOCIETE « LA SAINT HUBERT »

M le Maire soumet à l'assemblée le renouvellement du bail de location du droit de chasse sur les terrains communaux arrivé à expiration le 31 août 2022 pour un montant de 100 euros non indexé sur les fermages.

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité, le renouvellement du bail pour 6 ans avec la Ste « La Saint Hubert » pour un montant annuel de 120 euros

3 – CONTROLE DES COMPTES ET DE LA GESTION DE HAUT BUGEY AGGLOMERATION PAR LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES DE LA REGION AUVERGE RHONE ALPES

M le Maire, après lecture des différents documents relatifs au rapport d'observation de la chambre régionale des comptes relatives à la gestion de la communauté HBA afin qu'il donne lieu à débat

L'assemblée PREND ACTE à l'unanimité, du rapport définitif d'observation de la chambre

régionale des comptes AURA quant à la gestion de Haut Bugey Agglomération pour les exercices 2015 et suivants.

4 – REGIME INDEMNITAIRE RIFSEEP

M le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient de revoir les montants plafonds de référence pour les cadres d'emplois désignés par la délibération 2019_25_03/07 du 25 mars 2019.

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité la réactualisation des montants plafonds relatifs au RIFSEEP.

5 – TABLEAU DES EMPLOIS A COMPTER DU 1^{ER} JANVIER 2023

Mr le Maire informe l'assemblée que l'agent technique a sollicité sa demande de retraite au 1^{er} janvier 2023 et que le recrutement est terminé, il convient de modifier le tableau des emplois permanents à compter du 1^{er} janvier 2023 comme suit :

Agent administratif 16 heures hebdomadaires (Titulaire)

Agent technique 12 heures hebdomadaires (Contractuel)

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité le nouveau tableau des emplois à compter du 1^{er} janvier 2023

6 – AVENANT A LA CONVENTION SIGNÉE AVEC ABB, BAR DU PICHET

Mr le Maire fait part au Conseil Municipal de la demande de l'association afin de participer aux frais de chauffage lors de l'utilisation de la salle polyvalente. Le montant reste à définir.

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité l'avenant, fixant à 300 euros annuels la participation aux frais de chauffage de la salle polyvalente

7 – RECENSEMENT POPULATION, AGENT RECENSEUR ET RÉMUNÉRATION

M le Maire propose une rémunération brute de 550 euros à M Uhlen Bernard désigné agent recenseur. Une dotation de 221 euros nous sera reversée par l'INSEE

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité cette rémunération.

8 – AVENANT A LA CONVENTION DE REPARTITION DES FRAIS D'ENTRETIEN DU VEHICULE ENTRE LES COMMUNES DE CIZE, GRAND-CORENT ET BOLOZON

Au 1^{er} janvier 2023, le recrutement d'un agent technique commun entre les communes de Cize, Grand-Corent et Bolozon, impose la modification de la clé de répartition des frais. Monsieur le Maire propose de les répartir au prorata des heures, soit : Cize 15.5/32^{ème}, Grand-Corent 4.5/32^{ème}, Bolozon 12/32^{ème}.

L'assemblée APPROUVE à l'unanimité cette nouvelle clef de répartition.

9 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES :

∞ Présentation de deux applications illiwap et Panneau Pocket pour informer plus rapidement les administrés sur leur téléphone. Le Conseil Municipal, décide de s'inscrire à Panneau Pocket, l'adhésion étant gratuite pour les communes de moins de 100 habitants.

∞ Assainissement : Le dossier est à la phase « maîtrise d'œuvre » par le bureau d'architecture et peut prétendre à une subvention de 50% par l'Agence de l'Eau si le dossier est finalisé avant le 31/12/2023. Le coût total de l'opération est estimé à 1 300 000 euros.

∞ Finances : Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal du versement de la subvention de 3 031 euros (DETR de 2016) concernant l'accessibilité ainsi que du versement de la dotation aux droits de mutation d'un montant de 52 392 euros.

∞ **Sainte Barbe : le samedi 17 décembre à 18 heures à Bolozon aux monument aux morts, les habitants sont invités à l'apéritif à la salle des fêtes de Cize.**

∞ Animations 2023 :

Le 25 mars 2023, la course du cœur fera une escale à Bolozon, toutes idées d'animations sont les bienvenues !

30 avril 2023 : 80^{ème} anniversaire du camp de Cize

17 et 18 juin : fête du maquis de Cize, reconstitutions et animations en partenariat avec les communes de Corveissiat et Cize

Rien ne restant à l'ordre du jour, la séance est levée à 20h35

Le Maire,

Etienne GIROD

